



DIPLOÔME
Diplôme de spécialisation professionnelle Assistant d'architecte

Code : DSP0600A



- Niveau d'entrée : Bac
- Niveau de sortie : Bac
- ECTS : 60

Déployabilité

Apprentissage : Formation pouvant se suivre en apprentissage

Formation initiale : Formation pouvant être suivi par des étudiants

Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Contrat de professionnalisation : Formation pouvant se suivre en contrat de professionnalisation

Objectifs pédagogiques

Le DPS du Cnam poursuit une double finalité : insertion professionnelle directe et/ou poursuite d'études. Le DPS Assistant d'architecte permet de découvrir les métiers et les technologies (anciennes ou nouvelles) associées à ce secteur professionnel très diversifié et très demandeur de nouvelles compétences. Le titulaire de la certification peut s'insérer professionnellement en maîtrise d'ouvrage, cabinet d'architecte, en bureau d'études, ou en entreprise de construction. Il participe aux activités de l'entreprise en assistant les architectes, les ingénieurs, les projeteurs et les conducteurs de travaux dans l'exécution des études architecturales ou techniques, ainsi que dans le suivi des affaires et l'exécution des travaux.

Métiers visés :

- Technicien du bâtiment
- Dessinateur
- Mètreur
- Aide / Assistant conducteur de travaux
- Aide / Assistant chargé d'affaires
- Aide / Assistant architecte
- Aide / Assistant ingénieur

Poursuites d'études :

Deuxième année DEUST Bâtiment du Cnam en HTT ou en alternance (Code : DUS01).

Compétences et débouchés

Compétences transversales :

Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et/ou en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles.

Communiquer à l'écrit et à l'oral en contexte professionnel

- Rédiger un texte, compte rendu, projet, lettre selon les normes de la communication et de l'usage de la langue.
- Prendre la parole en contexte professionnel en respectant les codes et usages.
- Communiquer dans une langue étrangère.
- Se servir des outils numériques en lien avec un champ professionnel.

Compétences spécifiques :

Modéliser un projet sous forme de maquette numérique

- Produire des documents graphiques à l'aide d'un logiciel de dessin assisté par ordinateur
- Modéliser un ouvrage à l'aide d'un logiciel de maquette numérique
- Prendre part au processus de gestion de projet collaborative autour de la maquette numérique (Processus BIM).

Aider à la mise en oeuvre des techniques élémentaires de construction et de réhabilitation

- Aider à la contextualisation d'un projet architectural de travaux neufs et de rénovation en prenant en compte la dimension environnementale.
- Aider à la conception et à la mise en œuvre des techniques élémentaires de construction neuve ou de réhabilitation du bâtiment
- Réaliser un métré, une étude de prix et participer à la réponse d'un appel d'offres.

Activités visées :

- Etude de conception architecturale
- Participation au montage du dossier de réponse à un appel d'offres
- Contextualisation d'un projet architectural de travaux neufs ou de rénovation
- Construction d'une maquette numérique
- Suivi de l'état d'avancement des travaux jusqu'à réception
- Suivi et contrôle de la conformité d'intervention sur un chantier (sécurité, délai, ...).

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Niveau bac

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP

37206

Mots-clés

construction

BIM

Informations complémentaires

Type de diplôme

Diplôme d'établissement Formation supérieure de spécialisation

Code NSF

23 - Génie civil, construction et bois

Codes ROME

Chargé / Chargée d'études techniques du BTP[F1106]

Architecte du bâtiment[F1101]

Formacode

Architecture [22223]

Code du parcours

DSP0600A

Modules d'enseignement

- | | |
|---|--|
| → Anglais 1 | → Métré, études de prix et économie de la construction |
| → Architecture et urbanisme | → Outils Mathématiques |
| → Construction | → Ouverture |
| → Démarches de projet 1 | → Ouverture aux Transitions écologiques énergétiques et numériques |
| → Economie, gestion et organisation de l'entreprise | → Réhabilitation |
| → Informatique et outils numériques | → Stage en entreprise (Bac+1) |
| → Maquette numérique | |
| → Méthodes et outils de la communication écrite 1 | |

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez [contacter le Cnam](#)